

<b>Rubrique 1</b>	<b>Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise</b>
1.1	<p>Identificateur de produit</p> <p>Nom commercial                      Naturalis-L</p> <p>Synonyme</p>
1.2	<p>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées</p> <p>Utilisation                              Insecticide biologique</p> <p>Utilisations déconseillées</p>
1.3	<p>Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité</p> <p>Fabricant                                CBC (Europe) S.r.l.</p> <p>Adresse                                    Via E. Majorana 2 20834 Nova Milanese</p> <p>Téléphone                                +39 (0) 35 335313</p> <p>E-Mail                                      infobiogard@cbceurope.it</p> <p>Fournisseur                              Andermatt Biocontrol AG</p> <p>Adresse                                    Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse</p> <p>Téléphone                                +41 (0)62 917 5005</p> <p>E-mail                                      sales@biocontrol.ch</p>
1.4	<p>Numéro d'appel d'urgence</p> <p>Téléphone                                145 (Tox Info Suisse)</p>
<b>Rubrique 2</b>	<b>Identification des dangers</b>
2.1	<p>Classification de la substance ou de la préparation</p> <p>Selon règlement (EC) Nr. 1272/2008 [CLP], ne contient pas de substances dangereuses.</p>
2.2	<p>Éléments d'étiquetage</p> <p>EUH 401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas respirer les aérosols. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Éviter le contact avec la peau. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection / des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux / du visage.</p>
2.3	<p>Autres dangers</p> <p>La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006 La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006</p>
<b>Rubrique 3</b>	<b>Composition/informations sur les composants</b>
3.1	<p>Substances</p>
3.2	<p>Préparations</p> <p><i>Beauveria bassiana</i> strain ATCC 74040 (Emulsion de suspension)</p>

No. CAS: 63428-82-0  
No. EC: 926-668-1  
No. INDEX: -  
No. CIPAC 957  
N° REACH registration: Not relevant

### Rubrique 4 Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales	En cas de troubles, éviter autre contact avec le produit.
Après inhalation	Amener la victime à l'air frais. Donner beaucoup de l'air frais, consulter le médecin préventivement
Après contact avec la peau	Laver bien avec de l'eau et savon immédiatement. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas de troubles persiste.
Après contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau tiède au minimum pour 15 minutes. Enlever les lentilles si possibles et continuer à rincer. Consulter un oculiste.
Après ingestion	Appeler le centre toxicologique immédiatement ou consulter un médecin. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconscient.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données disponibles.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si une intoxication est prévue consulter un médecin ou le centre toxicologique immédiatement. Donner les informations sur le nom de produit, la forme et la quantité de l'exposition. Décrire les symptômes et suivre le conseil et le traitement.

### Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:	Eau pulvérisée, CO <sub>2</sub> , poudre d'extinction, mousse
Moyens d'extinction inappropriés:	Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pendant une incendie de gaz toxique peuvent se former: NO<sub>x</sub>, CO et HCO.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Faire attention pendant la lutte contre une incendie chimique. Lutter contre le feu d'une distance sur et d'un lieu bien protégé. Ne pas respirer la fumée. Refroidir des emballages fermés avec de l'eau pulvérisé. Si possible, évacuer les emballages de la zone dangereux. Evacuer les résidus et l'eau contaminé conformément aux prescriptions légales. Porter une appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection adapté.

### Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection adapté.  
Assurer une bonne ventilation.  
Eviter contact direct avec le produit.  
Empêcher le produit déchargé d'entrer eaux de surface, les égouts et les nappes phréatique.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ramasser le produit déchargé. Ne contaminer pas l'eau par le produit ou l'emballage.

Ne nettoyer pas le pulvérisateur aux proximités des eaux de surface. Eviter la contamination des égouts des surfaces d'agriculture et des rues.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pomper le matériel ou recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Collecter le produit recueilli dans une emballage bien fermé et marqué.

Éliminer les déchets chimiques conformément à les disposition locales et nationales.

Conseiller un expert en cas des grandes contaminations.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Rubrique 8 et 13

## Rubrique 7 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la libération des aérosols/des gicler pendant la préparation de la bouille. Pendant l'application du produit tous les restrictions devraient être respecter. Porter des vêtements de protection adapté pendant l'application.

Laver les mains après l'utilisations de produit et abandon de lieu de travail.

Ne pas porter des vêtements de travail hors de lieu de travail.

Ne pas manger, ni boire ou fumer pendant le travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit frais, sec bien aérée ou le frigo.

Température de stockage: 4 - 5°C pour obtenir le maximum de la vitalité de spores.

Protéger de lumière de soleil direct et de la chaleur.

Ne pas stocker ensemble avec de la nourriture, de boisson ou d'aliments animale.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide. Utilisation uniquement selon le mode d'emploi

## Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage

Lunettes de protection hermétique

Protection de la peau

Vêtements de travail résistant au produits chimique. Gants de protection.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire contre gaz, vapeurs et particule.

Risques thermiques

Pas nécessaire

Autres

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

### Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide
Couleur	jaunatre - brun
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	6.25 (20°C)
Point de fusion	non déterminé
Point d'ébullition	> 180 °C
Point d'inflammation	pas applicable
Taux d'évaporation	405 +- 5°C
Inflammabilité	Non applicable
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	Non applicable
Pression de vapeur (20 °C)	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Densité	0.96 – 0.97 g/ml
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Température d'auto-allumage	Non concerné
Température de décomposition	non déterminé
Viscosité	200 – 500 cPs
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	Le produit n'est pas oxydatif.

#### 9.2 Autres informations

aucun

### Rubrique 10 Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Stable sous de condition de stockage normal.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable sous de condition de stockage et utilisation normal.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses sous de condition normale.

#### 10.4 Conditions à éviter

Pas de donnée disponible

#### 10.5 Matières incompatibles

De la chaleur extrême et de température bas. Protéger de gèle.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pendant une incendie des gaz toxique peuvent se former: NO<sub>x</sub>, CO et HCO

### Rubrique 11 Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité acute	Oral LD50 > 1.1 x 10 <sup>8</sup> CFU/kg (rat)
	Dermal LD50 > 2000 mg (rat)
	Inhalation LD50 > 2.5 x 10 <sup>9</sup> CFU/kg (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	pas d'irritation
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas de données disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas de sensibilisation de la peau. Microorganisme peuvent provoquer de sensibilisation.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas des effet connu
Cancérogénicité	Pas des effet connu
Toxicité pour la reproduction	Pas des effet connu
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Pas des effet connu
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Pas des effet connu
Danger par ingestion	Pas des effet connu

## Rubrique 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons

*Pimephales promelas* 30d: NOEC < 1 x 10<sup>9</sup> CFU/l

Crustacés

Pas des données disponible

Algues/plantes aquatiques

*Pseudokirchneriella subcapitata* 3d

E<sub>r</sub>C<sub>50</sub>: > 100 mg/l

E<sub>b</sub>C<sub>50</sub>: > 100 mg/l

NOE<sub>b</sub>C: < 100 mg/l

NOE<sub>r</sub>C: > 100 mg/l

100 mg/l correspond à 2.3 x 10<sup>6</sup> CFU/l

Autres organismes

Oiseaux

*Bobwhite quail* 5d LD50 > 2667 mg/kg correspond à 6.85 x 10<sup>10</sup> CFU/kg. Pas d'observation de symptômes pendant 25 jours, pas de découvert à l'autopsie.

Mammifères

LD50 > 1.9 x 10<sup>8</sup> CFU/animal, pas d'indication de toxicité, pathogénité ou de contamination (rat, acute). Spores encore découvert après 14 jours.

Abeilles

*Apis mellifera*; contact unique, 30 jours d'observation taux de survie:

92 % dans la control

78 % dans la control inactive

78 % d'abeille traité

Bourdon

Application oral et par la surface: LC50 > 3.45 x 10<sup>7</sup> CFU/l

Arthropode terrestre

*Aphidius rhopalosiphi* (adulte): LR50 = 68.9 g MPCA/ha (0.997 l Naturalis/ha

NOEC = 24 g MPCA/ha (0.347 l Naturalis/ha ou correspond à 2.3 x 10<sup>10</sup> CFU/ha)

LR50 > 13.66 l/ha (> 1000 g MPCA/ha) correspond à 3.14 x 10<sup>11</sup> CFU/ha (mortalité)

ER50 > 13.66 l/ha (>1000 g MPCA/ha) correspond à 3.14 x 10<sup>11</sup> CFU/ha (fertilité)

*Typhlodromus pyri* (adulte): LR50 = 402.1 g a.s./ha correspond à 5.819 l Naturalis/ha (mortalité)

ER50 = 81 g a.s./ha correspond à 1.34 x 10<sup>11</sup> CFU/ha ou 1.1 l Naturalis/ha (fertilité)

		NOEC = 50g MPCA/ha (0.723 l Naturalis/ha ou 2.53 x 10 <sup>10</sup> CFU/ha)
Invertébré terrestre		<i>Eisenia foetida</i> LC50 (mortalité) > 1000 mg Naturalis/kg sol artificiel, > 2.3 x 10 <sup>7</sup> CFU/kg sol artificiel
Microorganisme du sol		1.29 et 12.87 mg Naturalis/kg poids de sol sec correspond à 1 et 10 l Naturalis/ha ou 0.092 et 0.92 mg substance activ par kg ou 2.98 x 10 <sup>4</sup> et 29.8 x 10 <sup>4</sup> CFU/kg, Sol de silt et sable pH 6.7
Toxicité chronique (longue durée)		
Poisson		Pas de données disponible
Crustacés		Pas de données disponible
Algues/plantes aquatiques		Pas de données disponible
Autres organismes		Pas de données disponible
<b>12.2</b>	<b>Persistance et dégradabilité</b>	
	Dégradabilité abiotique	Pas de donnée disponible
	Dégradabilité physique et photochimique	Pas de donnée disponible
	Biodégradation	Facilement biodégradable
<b>12.3</b>	<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	
	Coefficient de partage octanol-eau	pas de donnée disponible
	Facteur de bioconcentration	Pas bioaccumulatif
<b>12.4</b>	<b>Mobilité dans le sol</b>	
	Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	Conidie de <i>Beauveria bassiana</i> ATCC 74040 ne sont pas très mobil dans le sol et restent à la surface. Le mouvement vertical de conidies correspond au taux d'infiltration de sol.
	Tension superficielle	pas de donnée disponible
	Adsorption/lixiviation	pas de donnée disponible
<b>12.5</b>	<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	
		La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006 La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006
<b>12.6</b>	<b>Autres effets néfastes</b>	
		Aucun
<b>12.7</b>	<b>Autres informations</b>	
		Aucun
<b>Rubrique 13</b>	<b>Considérations relatives à l'élimination</b>	
<b>13.1</b>	<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	
	Elimination de Produit/ Emballage	Elimination selon les réglementations des autorités. Emballages peuvent contenu de résidus. Après plusieurs nettoyages les emballages vide peuvent être éliminer avec les déchets ménagers. Ne pas réutiliser les emballages vide.
	Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun
	Information important pour le traitement des déchets	Aucun
	Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
	Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

### Rubrique 14 Informations relatives au transport

Transport routier/ferroviaire	Pas limité
Transport maritime	Pas limité
Transport aérien	Pas limité

### Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	
	Classification	Non classé

### Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Date

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]  
04. oct. 2018